

Comité directeur de la Stratégie nationale de numérisation du patrimoine documentaire

Procès-verbal

Vendredi 14 octobre 2016, 15 h 30 à 16 h
395, rue Wellington, Ottawa, salle 212

Présences

Larry P. Alford, Bibliothèques de l'Université de Toronto
Jonathan Bengtson, Canadiana.org
Guy Berthiaume, Bibliothèque et Archives Canada
Ern Bieman, Réseau canadien d'information sur le patrimoine
Paul Durand, Musée canadien de l'histoire
Loubna Ghaoui, Bibliothèque de l'Université Laval
Geoffrey Harder, Université de l'Alberta
Ember Lundgren (remplaçant Angela Williams), Musée royal de la Colombie-Britannique
Heather Menzies, *The Writers Union of Canada*
Andrea Mills, *Internet Archive Canada*
Sophie Montreuil, Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Kathryn Ruddock, Université de Calgary
Pam Ryan, Bibliothèque publique de Toronto
Carol Shepstone, Réseau canadien de documentation pour la recherche
Sandra Singh, Bibliothèque publique de Vancouver
Carole Urbain, Association pour l'avancement des sciences et des techniques de documentation (ASTED)
Martha Whitehead, Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC)

Absence

Kathleen O'Connell, Conseil national de recherches du Canada

Observatrice

Caitlin Horrall, Bibliothèque et Archives Canada (secrétariat)

1.0 Adoption de l'ordre du jour (G. Berthiaume)

G. Berthiaume présente le projet d'ordre du jour. L'ordre du jour est adopté.

2.0 Élection d'un président ou d'une présidente (G. Berthiaume)

G. Berthiaume propose que madame Sandra Singh agisse à titre de première présidente du Comité directeur. S. Singh est élue présidente du Comité directeur pour un mandat d'un an.

Proposée par Guy Berthiaume.

Que Sandra Singh soit élue présidente du Comité directeur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.0 Adoption du mandat du Comité directeur et de la présidence (S. Singh)

S. Singh présente, pour examen et approbation, un projet de mandat du Comité directeur.

Un membre exprime l'opinion que ce mandat devrait inclure non seulement l'organisation de projets, mais aussi leur priorisation. Elle suggère également d'ajouter les réalisations à l'inventaire des projets en cours. Les membres du Comité sont d'accord pour modifier ainsi le document : « Établir un inventaire des projets de numérisation en cours et des systèmes utilisés *pour identifier les occasions à saisir, les forces, les lacunes et les champs d'expertise* ». Elle suggère aussi que la description d'un des produits livrables soit précisée de la manière suivante : « *Identifier ou développer* des outils qui permettront aux organisations d'identifier... ». Les membres conviennent que ces changements seraient appropriés.

Au autre membre se demande si l'utilisation de données ouvertes reliées n'éliminerait pas le besoin d'un « portail collaboratif ». Un membre suggère alors de modifier le texte du mandat comme suit : « Développer divers mécanismes de repérage pour garantir l'accès », afin de permettre l'utilisation de différentes options pour le repérage des documents. Les membres sont d'accord avec cette révision.

Un membre s'inquiète de la faible représentation des archivistes au sein du comité. G. Berthiaume la rassure en faisant observer qu'il pourra jouer ce rôle et que Angela Williams est aussi responsable des archives de la Colombie-Britannique.

S. Singh demande une motion afin d'approuver le mandat du Comité tel qu'amendé. C. Urbain approuve la motion.

Proposée par Carole Urbain, appuyée par Carol Shepstone.

Que le projet de mandat soit adopté avec les amendements indiqués.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SUIVI : Le secrétariat devra distribuer aux membres le mandat du Comité, mis à jour et approuvé.

S. Singh présente, pour examen et approbation, un projet de mandat pour la présidence du Comité directeur.

S. Singh sollicite l'opinion des membres du Comité à savoir si le secrétariat doit relever directement du président du Comité directeur. Elle fait allusion à sa propre situation à la Bibliothèque publique de Vancouver, où elle fait rapport à l'ensemble du conseil d'administration et non pas seulement au président. Elle-même est d'avis que ce sont les décisions du Comité directeur qui devraient orienter les travaux du secrétariat. Les membres conviennent que c'est bien là l'intention exprimée dans le projet de mandat.

Proposée par Sophie Montreuil, appuyée par Kathryn Ruddock.

Que le projet de mandat soit adopté avec les amendements indiqués.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

S. Singh suggère que l'examen du projet de mandat du secrétariat soit reporté à la prochaine réunion du Comité. Cette suggestion est acceptée.

4.0 Tour de table (tous)

Une discussion ouverte remplace le tour de table prévu.

Un membre demande s'il y a un budget pour la Stratégie. G. Berthiaume précise que Bibliothèque et Archives Canada a réservé l'équivalent de deux postes à cet effet. Le premier est déjà identifié et l'autre reste à déterminer avec le Comité directeur; de plus, une somme a été réservée pour la création d'une plateforme en ligne, s'il y a lieu. Il ajoute que la fondation Salamender a offert 25 000 dollars pour ce projet. Par ailleurs, la Stratégie sera déployée en collaboration avec divers partenaires, et des contributions privées et publiques seront sollicitées prochainement.

Un membre demande s'il existe une feuille de route ou des échéances déjà fixées pour le Comité. Un autre membre observe que les discussions d'aujourd'hui ont donné quelques idées de produits livrables pouvant être discutées lors d'une deuxième réunion en personne à l'occasion de la conférence de l'Association des bibliothèques de l'Ontario en janvier ou, plus tôt, par téléconférence.

S. Singh demande si le Comité directeur ne devrait pas constituer un groupe de travail afin d'établir des procédures concernant le mode de fonctionnement du Comité.

Un membre suggère que le projet de mandat du secrétariat soit étudié et des plans de travail développés pour être soumis au Comité directeur afin qu'il puisse les examiner lors de la conférence de Toronto. Les membres sont d'avis que c'est une bonne façon de procéder. S. Singh demande s'il y a des volontaires pour travailler avec elle et le personnel du secrétariat à l'élaboration d'un plan de travail. S. Montreuil, K. Ruddock, E. Bieman, C. Shepstone et M. Whitehead se portent volontaires. Le secrétariat indique qu'elle organisera une conférence téléphonique à ce sujet.

SUIVI : Le secrétariat effectuera un sondage pour l'organisation d'une téléconférence du groupe de travail sur le plan d'action à la fin d'octobre.

Les membres conviennent que le secrétariat devrait faire circuler un sondage afin d'organiser une téléconférence avant la conférence de l'Association des bibliothèques de l'Ontario.

SUIVI : Le secrétariat effectuera un sondage dans le but d'organiser une téléconférence en novembre ou en décembre à l'aide du numéro de téléconférence de Bibliothèque et Archives Canada.

Un membre demande s'il existe un espace de collaboration en ligne afin de faciliter le partage de documents. Le secrétariat répond que Bibliothèque et Archives Canada possède une plateforme appropriée; elle préparera un site à cet effet et le partagera avec le groupe.

SUIVI : Le secrétariat mettra en place un site de collaboration en ligne pour partager des documents.

5.0 Prochaines rencontres

Les membres conviennent de se réunir en personne à la fin de janvier ou début de février lors de la conférence de l'Association des bibliothèques de l'Ontario à Toronto, et de tenir au moins une téléconférence avec tout le groupe d'ici la fin décembre.